



☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet d'acquérir une multitude de compétences liées à la gestion et la conduite de **l'activité d'une exploitation agricole** (techniques agricoles, gestion financière, juridique, ...)
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Agriculteur(trice)/Exploitant
- ✓ Conducteur(trice) de travaux horticoles
- ✓ Contrôleur(euse) qualité
- ✓ Gérant(e) d'exploitation agricole
- ✓ Chef de production agricole
- ✓ Animateur(trice) d'organismes agricoles
- ✓ Responsable d'élevage
- ✓ Conseiller(ère) agricole

☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée Les Sardières- Bourg en Bresse (01)- 04.74.45.50.80		●
Lycée de Cibeins- Misérieux (01)- 04.74.08.88.22		●
Lycée Agricole du Bourbonnais (03)- Moulins- 04.70.46.92.80	■	●
Lycée Olivier de Serres – Aubenas (07)- 04.75.35.17.55	■	
Lycée G. Pompidou ENILV - Aurillac (15)- 04.71.46.26.60	■	
CFPPA de St Flour (15) - 04.74.20.40.77		
Lycée de la Côte St André (38)- 04.74.20.40.77	■	
CFPPA Campus Agronova -Sites Précieux & St Genest M.(42) - 04.77.97.72.00		●
Lycée de Roanne-Chervé- Perreux (42)- 04.77.44.82.00	■	
Lycée de Brioude - Bonnefont (43)- 04.71.74.57.57		●
Lycée Louis Pasteur - Marmilhat (63)- 04.73.83.72.50	■	
Lycée de la Motte Servolex (73)- 04.79.25.41.80	■	

■ Formation scolaire ● Apprentissage Formation continue

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).

☑ Organisation de la formation

✓ Fonctionnement par modules (M.)

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M. 11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M. 21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M. 22)
- Langue vivante (M. 23)
- Education physique et sportive (M.31)

environ 10h00 / semaine

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Diversité des agricultures et politiques publiques (M.51)
- Agriculture, agriculteurs, environnement professionnel et territorial (M.52)
- Gestion économique et financière de l'entreprise agricole (M.53)
- Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole (M.54)
- Entreprise agricole, produits agricoles et marchés (M.55)
- Stratégie de l'entreprise agricole (M.56)
- Fonctionnement d'un agro-écosystème (M.57)
- Conduite de systèmes biotechniques (M.58)
- Construction d'un système biotechnique innovant (M.59)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

environ 20h00 / semaine

✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Conception et évaluation d'un projet
- Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet
- Organisation et Communication

✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire - Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-écologie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et Techniques des Equipements
- Sciences agronomiques
- Agronomie
- Zootechnie
- Ecologie

✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.